



**Appel conjoint à projets exploratoires
premier soutien interdisciplinaires
Université de LYON - CNRS
2016**



Appel conjoint à

Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) Interdisciplinaires

Risques et environnement

L'observation, la quantification, la modélisation, la prévision et la réduction des effets anthropiques sur l'environnement constituent des enjeux majeurs nécessaires pour comprendre leurs impacts et pour, à terme, mieux orienter les activités humaines et industrielles pour préserver l'environnement. Le site de Lyon – Saint-Etienne présente un ensemble de compétences reconnues dans ces domaines, couvrant un large spectre disciplinaire notamment sur des aspects tels que la métrologie de l'environnement, l'ingénierie de la dépollution, l'analyse des systèmes complexes, ainsi que l'urbanisme et la ville. Pour favoriser le développement d'une dynamique de recherche interdisciplinaire sur cette problématique au sein du site de Lyon – Saint-Etienne, l'université de Lyon et le CNRS lancent un appel à projets commun "Projets Exploratoires Premier Soutien" (PEPS) sur le thème « Risques et environnement », en amont de l'un des programmes du projet IDEX du site.

Objectifs

Cet appel vise à initier des projets innovants suscitant de nouvelles collaborations scientifiques interdisciplinaires sur l'un des volets du thème « Risques et environnements » : les risques naturels et technologiques et leur évolution en lien avec l'environnement. Il n'englobe pas l'ensemble des problématiques du domaine qui pourraient être, ou sont déjà, développées sur le site, mais se concentre sur les méthodes de détection, d'analyse et de traitement, sur la modélisation des processus mis en jeu, ainsi que sur la dynamique des systèmes environnementaux. Les axes privilégiés sont :

Détections de polluants et d'éléments pathogènes – capteurs : identification et quantification ; formation et/ou transformation ...

Pollution et dépollution de l'air et des sols : émission, transferts, dispersion, captation, et toxicité de polluants, de contaminants et d'aérosols ; méthodes et procédés de traitement ...

L'eau et la ville : traitement et potabilisation de l'eau ; valorisation des déchets ; prédiction et impact d'événements catastrophiques ; risques géophysiques et technologiques ; inondations, effets des sédiments ; dimensionnement et sécurité des ouvrages ...

Les projets devront contribuer à promouvoir une dynamique interdisciplinaire et structurante visant à renforcer les interactions scientifiques entre l'ingénierie, les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie, la santé, les disciplines SHS, les STICS, les sciences de la terre. Ils devront associer plusieurs équipes de plusieurs unités de recherche

d'au moins deux de ces champs disciplinaires. Une priorité sera donnée aux projets portés par des jeunes chercheur-e-s ou enseignant-e-s-chercheur-e-s (ayant été recrutés depuis septembre 2011).

Candidature et évaluation

Les projets seront portés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs de l'université de Lyon. **Seules des unités de recherche (dont au moins une associée au CNRS) dans le périmètre de l'université de Lyon pourront être soutenue financièrement.**

Le montant maximal du financement est de 30 k€/an. La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Les demandes d'équipement informatique récurrent ne seront pas prises en compte. Aucun CDD, doctorant, ou post doctorant ne pourra être financé sur les crédits alloués. Cependant, à titre exceptionnel, une gratification de stage Master (sur la base de 3 mois), explicitement justifiée, pourra être sollicitée et allouée uniquement aux seules structures CNRS (UMR, UPR...). La convention de stage sera établie par la Délégation régionale du CNRS sur les crédits correspondants notifiés.

Les montants alloués seront versés à l'unité de rattachement du porteur, qui sera en charge de leur ventilation en fonction des besoins du projet. Ils devront être utilisés obligatoirement au cours de l'année d'attribution (2016). Aucune dérogation ne sera acceptée.

Après expertise, les dossiers seront examinés par un comité scientifique constitué de représentants du CNRS et de l'université de Lyon. Ce comité sera co-présidé par la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS (MI) et l'université de Lyon (UDL).

La décision sera communiquée aux porteurs de projets lauréats au plus tard au mois de mars. A l'issue des projets, il sera demandé aux porteurs un compte-rendu scientifique sous la forme d'une fiche de restitution explicitant le déroulement du projet, ses retombées ainsi que l'utilisation effective du financement.

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article831>

Il doit être déposé, complet (5 pages maximum) obligatoirement sur l'application [SIGAP](https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php)
<https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

[Obtenir de l'aide sur l'application SIGAP](#)

Date limite de dépôt de dossiers : le lundi, 8 février 2016 à minuit.

Renseignements : Fanny.viot@universite-lyon.fr & Sophie.lacovelli@dr7.cnrs.fr